

MAROC

12 prisonniers s'évadent de Tindouf

Douze soldats, prisonniers du front Polisario, détenus près de Tindouf (Algérie), ont réussi à s'évader et à ramener au Maroc deux officiers du front Polisario, a rapporté le journal L'Opinion, qui a indiqué que l'information avait été gardée secrète pendant 3 mois pour des raisons de sécurité. L'instigateur de l'opération, Bouamoud Douaïdi, chamelier, originaire du Sahara occidental, engagé dans l'armée et capturé il y a 5 ans, a fait au journal le récit de sa captivité et de l'évasion collective. Bouamoud a affirmé avoir d'abord été détenu pendant un an dans une cellule souterraine, puis transféré dans un centre d'endoctrinement. « Ils n'avaient pas beaucoup de succès », dit-il. « Beaucoup de prisonniers ont essayé de s'échapper. Ceux qui étaient repris étaient tués ou sauvagement battus ». Incorporé dans un groupe de travail forcé, « Les conditions de détention sont devenues si terribles que 12 d'entre nous, 11 soldats et un civil, ont décidé que nos vies ne valaient plus la peine d'être vécues et que nous essayions de nous échapper, même si nous devions être tués ». Le groupe travaillait alors dans une carrière de chaux en plein Sahara, en territoire algérien, a précisé Bouamoud Douaïdi. Un matin, les 12 hommes ont assailli leurs 6 gardiens, les ont tués et ont attendu 2 officiers qui venaient régulièrement au camp. Ce sont ces 2 officiers qui ont été capturés. Tout le monde s'est alors entassé dans leur Land Rover qui a pris la direction du Maroc, de nuit, tous phares éteints.

Le 1^{er} avril, un porte-parole du front Polisario à Alger a formellement démenti ces informations. M. Ould Salek, responsable des relations extérieures du front Polisario, a qualifié de « mensonge pur et simple » ces informations qui, a-t-il ajouté, « font partie de la propagande habituelle du roi Hassan II du Maroc ». Les prisonniers marocains, a-t-il précisé, sont gardés en territoire sahraoui et non dans les camps de réfugiés situés en territoire algérien.

• M. Joseph Verner Reed, ambassadeur des Etats-Unis à Rabat, a offert une réception en l'honneur de cadets de l'académie militaire de Meknès qui se sont rendus à l'académie militaire américaine de West-Point.

Ont également été conviés à cette réception des cadets américains de l'académie de West-Point qui ont récemment visité l'académie militaire de Meknès.

• La société Honeywell va livrer à la marine royale 12 torpilles Mk-46 Mod. 1/2 représentant une valeur de 1,15 millions de \$.

• Les autorités ont fait arraisonner deux chalutiers espagnols, à El-Hoceima, qui opéraient illégalement dans les eaux territoriales de la région. Les motifs retenus contre le Rio Torres et le Palma de Ganda, qui ont leur port d'attache à Malaga, étaient la pêche sans autorisation et l'utilisation de filets non réglementaires.



Un des patrouilleurs côtiers de 32 m de la marine royale marocaine. Ceux-ci montent bonne garde en ce qui concerne la pêche

• D'un reportage effectué sur le Mur, à Amgala, début avril, par un correspondant de l'Associated Press ressortent quelques précisions concernant cette zone de surveillance et d'obstacles, édifiée au Sahara occidental. Elle se développe sur 1 100 km, au total ; vers Amgala, le Mur a une hauteur de 3 m. Les radars de détection et de surveillance qui l'équipent seraient, au moins en partie, de fabrication américaine. Les troupes, réserves comprises, qui occupent ce dispositif, seraient fortes de quelque 90 000 hommes. Des patrouilles blindées poussent maintenant au-delà de celui-ci, jusqu'à Haouza même, qui, distante de 24 km au minimum du Mur, est à portée de l'artillerie et ne serait plus fréquentée que par quelques détachements motorisés du Polisario de manière sporadique et furtive. Le colonel Abia Tria commande la zone centrale du Mur. Dans la région d'Amgala, où le dispositif est de construction récente, les casernes disposent d'électricité et de réfrigérateurs. Les installations de Bou Craa fonctionnent à plein. Elles emploient 2 300 travailleurs marocains et on estime leur production pour 1984 à 1,5 millions de tonnes.

• Commencées le 24 avril, et se déroulant jusqu'au 24 mai, les manœuvres américano-marocaines Chergui se déroulent sur l'ensemble du territoire. Près de quatre brigades sont en opérations.

• Plusieurs athlètes appartenant à différents corps des FAR ont pris part au championnat militaire de cross présidé par le général Driss Benaïssa, inspecteur général des forces armées royales et M^e Abdellatif Senglali, ministre de la Jeunesse et des Sports.

• A l'occasion de la fête du Trône, les forces auxiliaires du commandement de Berkane, relevant de l'état-major régional d'Oujda, ont organisé une grande soirée musicale suivie d'une grande diffusion en l'honneur du gouverneur de la province Hadj Mohamed Boufous et des personnalités qui l'accompagnaient, en présence du colonel Abdelaziz Lahlou, inspecteur général des forces auxiliaires de la zone Nord.

A cette occasion, M. Mohamed Boufous et le colonel Lyagoubi, commandant la place, ont remis les insignes du grade de capitaine au lieutenant Hassasi El Mehdi, ainsi qu'au sergent Hammou promu au grade de sergent-chef. Trois hommes de troupe ont été promus au grade de sous-officier.

• Le navire de guerre français PM L'Her est arrivé à Tanger le 15 mars pour une visite d'amitié de trois jours.

• A l'occasion de la fête du Trône, le lieutenant-colonel Hadj Amar Oumghari, commandant le 1^{er} bataillon de débarquement de la marine royale d'Al Hoceima, a organisé une grande cérémonie qui a connu un succès éclatant.

• Un dîner présidé par M. Joseph Verner Reed, ambassadeur des Etats-Unis, a été donné dans un grand hôtel de la capitale, à l'occasion du 182^e anniversaire de la fondation de l'académie militaire américaine de West-Point. Assistait notamment à ce dîner, le colonel-major Abdenbi Brittel, de l'académie militaire de Meknès.

• La société française Goupil négocie avec les forces armées royales des micro-ordinateurs appelés à traiter la gestion des corps de troupes et à effectuer de l'enseignement.

• Le chef de l'état-major interarmes de l'armée américaine, le général John Vessey, a effectué une visite de 24 heures. Il a rencontré le roi Hassan II. Le général Vessey a quitté Fès pour une destination qui n'a pas été révélée.

Citant une source proche de l'ambassade américaine à Rabat, l'agence MAP a affirmé que cette visite d'orientation du général Vessey lui aurait permis d'examiner avec les dirigeants le programme d'aide militaire américaine.

Visite en France

Le Premier ministre M. Karim Lamrani, devait effectuer en avril une visite en France. M. Youssouf Ben Abbes, ambassadeur à Paris, a précisé que cette visite avait pour but de donner un second souffle à la coopération entre les deux pays.

Les entretiens de M. Lamrani devaient porter notamment sur le problème des Marocains vivant en France. En ce qui concerne la coopération économique, l'ambassadeur a évoqué un projet de chemin de fer reliant Marrakech à El Aioun et Dakhla, au Sahara occidental.

Commentant le rapprochement du Maroc avec la Libye, M. Ben Abbes a souligné qu'il avait permis de neutraliser l'aide libyenne au Polisario.

Rallye aérien

Du 27 au 31 mai, se déroulera le 3^e rallye aérien du Maroc. Le parcours de 1^{re} catégorie mènera les équipages d'Al Hoceima à Rabat en passant par Ouarzazate, Zagora et Taroudant.

• La radio-télévision a confié à une société française un contrat portant sur l'installation d'un nouveau réseau de transmission entre les villes de Casablanca, Rabat, Tanger, Fès et Oujda.

ALGERIE

Alerte à la bombe

Le 19 mars un DC-10 de la compagnie française UTA venant d'Abidjan et se dirigeant vers Paris, qui avait atterri d'urgence à Alger à la suite d'une alerte à la bombe, a quitté l'aéroport de la capitale pour Paris, le soir. Une équipe d'artificiers algériens, chargée de faire les vérifications d'usage de l'appareil et des bagages des 135 passagers, n'avait rien décelé de suspect à bord.

• M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, a soumis au conseil des ministres français un texte visant à l'approbation d'un accord franco-algérien évitant aux jeunes gens ayant la double nationalité d'accomplir leur service militaire dans l'un des deux pays et leur donnant le choix du pays.

• Le quotidien El Moudjahid a accusé le Maroc de chercher un embrasement général dans le Nord-Ouest africain afin de détourner l'attention de l'Afrique et de la communauté internationale de son « refus d'appliquer les résolutions du 19^e sommet de l'OUA » concernant l'autodétermination du peuple sahraoui.

« Le Maroc », a-t-il écrit, « a décidé d'édifier de nouveaux ouvrages militaires, au Sahara occidental, ce qui est une preuve supplémentaire de sa détermination de poursuivre la guerre et, par conséquent, de refuser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ».

• Le colonel Benloucif, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu la délégation militaire du Cap-Vert dirigée par M. Angelo Dantas Pereira, premier commandant et chef d'état-major des armées révolutionnaires du Cap-Vert, qui effectuait une visite officielle.

• La délégation militaire du Cap-Vert a été reçue par le colonel Kamel Abderrahim, chef de la 2^e région militaire. La délégation, arrivée dans la matinée à Oran, a visité l'école supérieure de l'air de Tafraoui, la base et le chantier naval de Mers-El-Kebir.

Auparavant, le commandant Angelo Dantas Pereira et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus au centre de logistique de Beni Mered. Ils ont été reçus par le chef adjoint de la 7^e région militaire, accompagné d'officiers supérieurs. Ils ont visité de nombreux ateliers où leur ont été fournies des explications concernant le fonctionnement de ceux de mécanique générale et de micromécanique, le magasin central des pièces de rechange des camions gros porteurs, l'atelier de turbines, celui de fonderie, celui du montage, du démontage et de la réparation des moteurs et de leurs accessoires.

• Aux jeunes Algériennes, la division de l'administration et des services communs offre la possibilité de devenir sous-officiers dans les filières suivantes : comptabilité, dactylographie et secrétariat.

• Des chaussures, des accessoires de tenue militaire et des mannequins ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.

- La division Accumulateurs ouverts du Groupe SAFT, dont l'usine est à Bordeaux (France), a conclu un accord avec les forces armées portant sur un **contrat d'équipement** d'une valeur de 1,5 millions de francs. Au terme de ce contrat, SAFT livrera à l'armée cent batteries au nickel-cadmium de type VP de forte puissance, d'une capacité nominale de 25 ampères/heure, destinées à équiper les hélicoptères Mi-8 de fabrication soviétique, en remplacement des batteries au plomb d'origine.

- Des **cuisines fixes** pour, respectivement, 250-400 rations, 400-600 rations, 800-1 000 rations, 1 200-1 500 rations, 1 500-2 000 rations et 2 000-2 500 rations ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.

- Du **matériel cinématographique**, du matériel photographique, du matériel de vidéo et du matériel de maintenance, ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.



Hélicoptère Mi-8 de fabrication soviétique. Les forces armées algériennes, qui sont dotées d'appareils de ce type, en font changer les batteries par le groupe français SAFT

- La réalisation d'un système d'**humidification pour magasins** a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction centrale de l'intendance, sous-direction des subsistances, caserne Ali Khodja, Les Tagarins, Alger.

- Du **matériel médical de laboratoire** destiné à la direction centrale de la santé militaire a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 298, Alger-Gare.

- **800 tonnes de fonte brute de moulage pour fonderie** en gueuses de 20 à 25 kg ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, 1^{er} RM, base centrale logistique, Beni Mered, Blida.

- Des **unités mobiles à usage médical** ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs.

- La fourniture de **peintures aéronautiques**, d'ingrédients et matières consommables destinés à ces peintures, a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

- **150 armoires fortes de modèle moyen**, 15 coffres-forts et 15 coffres de petit modèle ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

- **L'étude et la réalisation d'un système de chauffage et de climatisation**, et d'un **bloc informatique** à Blida a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident de la 1^{re} région militaire, caserne du 19 juin, BP n° 93, Blida.

- Des **réfrigérateurs à gaz**, un comptoir frigorifique à 4 portes, une chambre froide de 30 m³, une armoire frigorifique de 3 000 l, trois conteneurs frigorifiques de, respectivement, 4 m³, 8 m³ et 27 m³, un équipement de salle pédagogique et un équipement d'atelier chaud et froid ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

- Du **matériel d'imprimerie** destiné à l'imprimerie centrale de l'armée a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et au budget.

- La fourniture de pellicules cinématographiques professionnelles, de produits chimiques pour technique cinématographique, de bandes magnétiques professionnelles, de matières consommables photographiques et de pellicules pour la technique photographique a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident, 7^e RM, BP 237, Alger-Gare.

- Du **matériel de radiologie** a fait l'objet d'un appel d'offres de la part de la direction de la santé militaire, ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 298, Alger-Gare.

Visite officielle

Sur invitation de M. Abdelhamid Brahimi, Premier ministre, M. Hamid Algabid, Premier ministre de la République du Nigeria a effectué une visite officielle.

Le Premier ministre du Niger était accompagné d'une importante délégation qui comprenait notamment : M. Ide Oumarou, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M.

Boukari Adji, ministre des Finances, M. Amadou Nouhou ministre du Commerce et des Transports et le commandant Toumba Boubacar, chef d'état-major général-adjoint.

Deuxième chaîne

Une société française fournira à la radio-télévision les 26 premiers émetteurs de sa deuxième chaîne de télévision en couleurs. Ce réseau sera implanté dans les stations de la première chaîne et couvrira la plus grande partie du pays à partir de juin 1984.

Difficultés

Au sujet de la situation militaire au Sahara, un dirigeant du front Polisario a admis l'existence de « certaines difficultés dues à la diminution de la solidarité internationale », qu'il a notamment attribuée à « la politique extérieure des Etats-Unis ».



Combattants du front Polisario défilant

- Le 8 avril, le président yougoslave Mika Spiljak, en visite officielle en Algérie, a reçu à Alger une délégation du front Polisario, conduite par M. Bachir Mustapha Sayed. M. Spiljak a examiné à cette occasion avec les responsables sahraouis « la situation en Afrique du Nord-Ouest à la lumière de la lutte du peuple sahraoui, les problèmes d'intérêt commun et la situation internationale ». Selon un communiqué publié à cette occasion, cette rencontre, qui s'est déroulée « dans une atmosphère de compréhension mutuelle », a permis de « dégager une identité de vues sur les problèmes abordés. »

- Le 8 avril, le **front Polisario a demandé l'exclusion du Maroc de l'OUA**, en raison, a-t-il dit, de son refus catégorique d'appliquer le plan de paix, du 19^e Sommet de l'organisation sur le Sahara occidental.

TUNISIE

Visite en France

Le général de brigade Barket, chef d'état-major de l'armée de terre, s'est rendu en visite officielle en France, du 2 au 6 avril, sur l'invitation du général d'armée Imbot, chef d'état-major de l'armée de terre française. Au cours de cette visite, qui a eu pour buts essentiels de présenter l'armée de terre française et certaines de ses composantes, ainsi que des matériels modernes et

leur doctrine d'emploi en France, l'accent, a été mis, notamment, sur la réorganisation de l'armée de terre française, la formation des officiers, l'aéromobilité et le combat antichar, et l'organisation et le fonctionnement d'un PC de grande unité.

A la tête de sa délégation, qui comprenait le général de brigade El Kateb, attaché militaire, naval et de l'air près l'ambassade de Tunisie à Paris, le colonel Loghmani, adjoint du général Barket, le lieutenant-colonel Skander, chef du bureau instruction de l'EMAT et le capitaine Courda, aide de camp, le général Barket a eu au cours de son séjour, divers entretiens, avec le général Imbot, puis avec le ministre français de la Défense, M. Charles Hernu.

Lors de son voyage, le général a

déposé une gerbe sur la dalle du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe (Paris) où un détachement d'honneur du 5^e régiment d'infanterie, sous les ordres du général de division Noiret, commandant la 11^e division militaire territoriale française et adjoint au général gouverneur militaire de Paris, lui a présenté les armes.

A Saumur, où il s'est rendu en hélicoptère, il a été reçu par le général de division Robert, commandant de l'Ecole d'application de l'armée blindée cavalerie (EAABC), qui lui a présenté l'école, les matériels (AMX-30B2, AMX-10RC, VAB), le centre

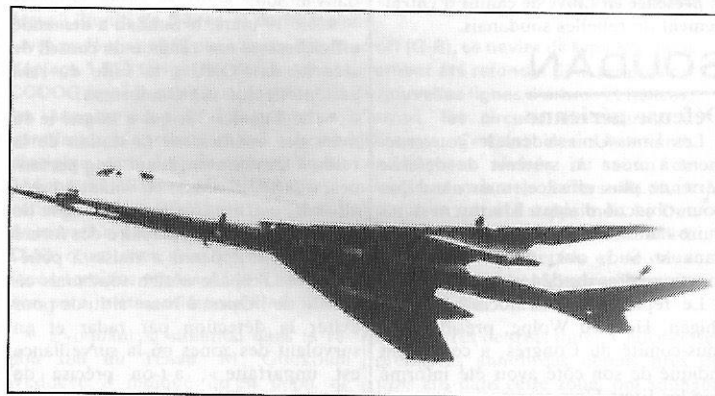


Le général Barkett signe le livre d'or du ministère français de la Défense, en présence de M. Charles Hernu, ministre français de la Défense

AFRIQUE

bombardier à long rayon d'action. Il a précisé qu'une bombe de 250 kilos, qui n'a pas explosé, parce que son verrouillage de sûreté n'avait pas été enlevé, a été fabriquée en Union soviétique, en 1978, alors que le Soudan n'a reçu aucune arme de fabrication depuis 1972.

• **Le Tupolev-22 qui a bombardé Omdurman le 16 mars était conduit par deux pilotes libyens**, selon l'agence d'information SUNA, citant une « source proche de l'armée de l'air libyenne » à Rome. Selon l'agence, les deux pilotes auraient été identifiés comme étant le lieutenant-colonel Salim Ahmed Abdalla et le major Mourad Nasreddin Al-Karmani.



Bombardier Tupolev-22 Blinder de fabrication soviétique. C'est un appareil de ce type qui a bombardé la ville soudanaise d'Omdurman le 16 mars

• L'administration américaine a annoncé le 30 mars son intention de livrer très prochainement au Soudan, du matériel radar et des gilets pare-balles et s'est déclarée prête à accélérer les livraisons de matériel militaire défensif.

• **La Libye demeure une menace grave pour la stabilité du Soudan, qui a souhaité une accélération de l'aide militaire américaine**, a souligné à Washington un proche conseiller du président, le 2 avril. Le gouvernement américain est pleinement conscient de la gravité des menaces pesant sur le Soudan, mais ne prévoit pas d'accroître son programme d'aide militaire à ce pays (actuellement 45 millions de dollars), a ajouté Sir Katim El Khalifa, conseiller du président pour les affaires culturelles.

Les Etats-Unis sont néanmoins prêts à accélérer les livraisons de matériel militaire défensif : radars, systèmes anti-aériens, matériels de transmissions, notamment, a indiqué Sir Katim. Si les Etats-Unis n'envisagent pas d'accroître leur aide militaire pendant l'exercice fiscal en cours, l'assistance militaire américaine sera toutefois portée de 45 à 69 millions de dollars pour l'année fiscale 1985, qui commence le 1^{er} octobre prochain.

• **Le ministre néerlandais de la Coopération, Mme Eegje Schoo, a décidé de faire évacuer du Sud-Soudan onze coopérateurs**, neuf Néerlandais et deux Britanniques, travaillant sur huit projets néerlandais, en raison des combats entre l'armée et les insurgés dans la région. Mme Schoo a estimé que la situation autour de la ville de Bor sur le Haut-Nil était devenue trop dangereuse.

Artère hertzienne

Deux sociétés françaises se sont vu confier par l'office des télécommunications publiques la réalisation d'une artère hertzienne de plus de 1 000 kilomètres qui reliera Port-Soudan à Khartoum et Sennar par Atbara et assurera la transmission de 960 voies téléphoniques et d'un canal de télévision (dans les deux sens). Le contrat prévoit également l'implantation à Port-Soudan d'une station terrienne de télécommunications par satellite.

Offensive du FPLT

Le FPLT a déclaré avoir coupé durant deux jours, début avril, la route stratégique conduisant d'Addis Abeba à Assab, principal port sur la mer

Rouge. Dans un communiqué publié à Mogadiscio (Somalie), le FPLT a précisé que la voie avait été coupée entre les villes de Serdo-Semera et Serge-Koma, dans la province du Wollo.

Le FPLT a affirmé d'autre part avoir tué ou blessé 246 soldats éthiopiens lors de combats près d'Alagie, de Sankat et d'Atsbi, dans la province du Tigre. Il a déclaré d'autre part que 404 soldats gouvernementaux ont fait défection pour rejoindre les forces insurgées.

• **Le FPLE a annoncé le 16 mars qu'il avait conclu un accord d'unification avec le front de libération d'Erythrée-commandement central (FLE-CC)**. Le communiqué a précisé que les directions des deux organisations se sont rencontrées dans une zone libérée du 8 au 11 mars et ont mis sur pied un comité mixte destiné à préparer un programme d'action. Les deux parties, selon le communiqué, ont passé en revue les politiques des deux organisations, les perspectives d'unité nationale et les domaines de coopération : « Les deux fronts porteront leurs efforts sur la réalisation d'une coalition unitaire des forces érythréennes ».

• **Le FLPE a annoncé avoir tué, blessé ou capturé courant mars des milliers de soldats éthiopiens au cours d'une importante offensive sur un front d'une centaine de km au Sud de la ville de Karora, près de la frontière du Soudan.**

Dans un communiqué remis à la presse à Khartoum, ce mouvement a affirmé avoir reconquis la ville de Karora et pris le contrôle de plusieurs localités sur le front du Nord-Est, au cours de 48 heures de combats, du 19 au 21 mars.

Les forces gouvernementales éthiopiennes étaient constituées, a précisé le communiqué, d'une division d'infanterie, d'une brigade mécanisée, de deux tanks, quatre bataillons d'artillerie et six compagnies anti-aériennes.

Les forces du FPLE, ajoutait le communiqué, « poursuivent et infligent de lourdes pertes aux survivants des forces de l'ennemi en débandade, qui s'enfuient vers le Sud ».

• **Un porte-parole du FPLE a lancé un appel à la Croix-Rouge internationale pour aider le FPLE à faire face au « poids économique causé par la présence chez nous de plus de 5 000 prisonniers de guerre éthiopiens »**. M. Saad Mohammed Ali, porte-parole du FPLE, a déclaré à l'AFP que cet appel intervenait à la suite de la capture en masse de soldats éthiopiens au cours des récentes batailles sur le front du Nord-Est du Sahel. M. Mohamed Ali a également confirmé la capture, le 22 mars, du commandant-adjoint de la division Nord-Est du Sahel de l'armée éthiopienne, le colonel Girma Tessema, 50 ans. « Il a tenté de fuir, mais son véhicule a été touché par une roquette », a-t-il précisé. Le porte-parole a ajouté que l'officier commandant la division de logistique de l'armée éthiopienne en Erythrée avait également été capturé, en même temps que d'autres officiers supérieurs, lors d'une opération menée les 20 et 21 mars 1984.

M. Mohamed Ali a enfin indiqué que les combattants du FPLE s'étaient emparés des garnisons de l'armée éthiopienne le long des deux principales routes qui mènent à la capitale Asmara.

• Les forces du FPLE ont repoussé, le 6 avril, une **offensive de grande envergure** lancée par les troupes gouvernementales éthiopiennes près de Keren. Au cours des combats, qui ont duré onze heures, 310 soldats gouvernementaux ont été tués, 410 blessés et neuf faits prisonniers.

MAURITANIE

Arrestations

Une dizaine de personnes dont le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Mauritanie, M. El Khory Hameitty, ont été arrêtées dans le cadre d'une enquête sur les activités des éléments libyens, accusés d'être à l'origine de l'agitation scolaire du mois de mars. Selon des sources informées, les personnes arrêtées ont été considérées comme les chefs de file du mouvement kadhafiste. Elles auraient été trouvées, selon les mêmes sources, en possession de documents prouvant leurs liens avec la Libye dans le cadre d'un plan de destabilisation de la Mauritanie. Les personnes arrêtées, indiquait-on de sources généralement bien informées, auraient reçu un financement de Tripoli pour mener leurs activités. Mais on se refusait de source officielle à accuser la Libye dans cette affaire.

Inquiétude

Des responsables politiques ont évoqué l'existence d'un véritable axe Tripoli-Rabat fonctionnant contre la Mauritanie de façon à faire douter de la

viabilité du régime. Ces mêmes responsables ont fait également état en privé d'une campagne de presse lancée simultanément à Rabat, à Tripoli et accompagnée par la diffusion, en Mauritanie, de tracts émanant de « groupuscules pro-libyens ».

SENEGAL

Anniversaire

Le Sénégal a célébré le 24^e anniversaire de son accession à l'indépendance. Dans la capitale, cette fête a été marquée par une prise d'armes et le chef de l'Etat a passé en revue les troupes.

• Sont nommés :

— Infanterie : au grade de commandant, le capitaine Chérif Alioune Ba ;
— Génie : au grade de lieutenant-colonel, le commandant Abdoulaye Papa Tau, au grade de capitaine, le lieutenant Mallé Mboup ;

— Marine : au grade de lieutenant de vaisseau, l'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe Issa Diop ;

— Intendance : au grade d'intendant-lieutenant-colonel, l'intendant-commandant Oumar Ndiaye ;

— Santé : au grade de médecin-commandant, les médecins-capitaines El Hadji Malick Diop et Abdoul Amadou Ba, au grade de médecin-capitaine, les médecins-lieutenants Cheikh N'Diaye et Madické N'Dao, au grade de dentiste-commandant, le dentiste-capitaine Boubacar Diallo, au grade de capitaine, le lieutenant Daouda Diène.

• Le commandant Mouhamadou Sow, du bataillon hors rang, a été nommé chef de la division recrutement-mobilisation par intérim à compter du 1^{er} mai, en remplacement du commandant Albouy Fathy Ndiaye, décédé.

• Le lieutenant-colonel Mamadou Wade, conseiller technique au secrétaire général de la présidence de la République, a été nommé président du Comité national chargé du programme d'assistance en faveur des réfugiés au Sénégal.

• Le général Idrissa Fall, chef d'état-major général, a été nommé général de corps d'armée.



Général de corps d'armée Idrissa Fall

• L'Association Rhin et Danube-Sénégal a été constituée. Elle a son siège au cercle des officiers BP 861 Dakar.

• En présidant la cérémonie de sortie des 84 élèves de la neuvième promotion de l'école nationale des sous-officiers d'active de Kaolack, le minis-